



**Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e des technologies de l'information et de la communication, ouvert au titre de l'affectataire UNIV. DE BRETAGNE OCCIDENTALE (BREST), session 2023**

Le Président de l'Université de Bretagne occidentale, Mr Pascal OLIVARD

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

**DÉCIDE :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e des technologies de l'information et de la communication, ouvert au titre de l'affectataire UNIV. DE BRETAGNE OCCIDENTALE (BREST), au titre de l'année 2023 :

Monsieur LAGADEC Philippe, ingénieur d'études hors classe, président, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Madame COUTHON Hélène, maître de conférences hors classe, vice-présidente, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Monsieur AVANOZIAN Thierry, ingénieur d'études, expert, Université Paris Cité, Paris.

Madame SERRI Samia, ingénieure d'études hors classe, experte, Université Paris Cité, Paris.

Monsieur PAPINEAU Anthony, ingénieur d'études, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Madame VABLY Sophie, attachée d'administration de l'état, suppléante, Université de Bretagne occidentale, Brest.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Brest le 31 août 2023

Pour le Président et par délégation,  
La Directrice des ressources humaines

Signé

Martine LE ROUX